

## LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°192 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 9 au 15 décembre 2019**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 15 décembre 2019, au moins 545 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

**TABLE DES MATIERES**

**PAGES**

*SIGLES ET ABREVIATIONS*.....3

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME*..... 5

*I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE* ..... 5

*I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR GENS NON IDENTIFIES* ..... 5

*I.2. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE* ..... 6

*I.3. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE*..... 6

*II. FAITS SECURITAIRES*.....7

*III. CONCLUSION*.....9

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**CDS** : *Centre de Santé*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CNL** : *Congrès National pour la Liberté*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*

**SETEMU** : *Services Techniques Municipaux*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 4 personnes tuées dont 3 retrouvées cadavres, 1 victime de VBG et 9 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées figure 1 femme tuée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Parmi les victimes enregistrées figurent des membres du parti CNL et des membres du parti CNDD-FDD.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de VBG et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Durant la période couverte par ce bulletin, la distribution d'armes aux Imbonerakure, une grenade retrouvée, un cas de permanence du parti CNL souillée, un cas de tentative d'assassinat et un cas de vol perpétré par des Imbonerakure accompagné par un agent du SNR ont été rapportés dans certaines provinces du pays.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 10 décembre 2019, près des bassins d'épuration des eaux usées de la SETEMU en zone urbaine de Buterere, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'Onésime Ntiranyibagira, changeur de monnaie, originaire de la colline Nyarwaga, commune et province Bururi, a été retrouvé. Selon des sources sur place, en date du 7 décembre 2019, la victime avait répondu à un appel téléphonique d'une personne qui lui demandait de la rencontrer à Carama pour faciliter l'échange de 7 000 dollars américains et depuis ce jour, il a disparu.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 10 décembre 2019, vers 18 heures, au bord du lac Tanganyika, sur la colline Kinyinya I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'une femme en état de décomposition a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime n'a pas été identifiée et ce corps a été trouvé tout près d'un bistrot communément appelé « Caprella ». Selon les mêmes sources, la victime a été tuée à l'aide d'un couteau car elle avait des traces au niveau des hanches. Ce cadavre a été enterré par la population accompagnée du chef de zone Rukaramu, Léonidas Nibigira avec cinq policiers dont l'OPJ Emmanuel, du poste de police de ladite zone, en date du 11 décembre 2019, sur la colline Kirwati II, sur ordre de Siméon Butoyi, administrateur de la commune Mutimbuzi et sans faire aucune enquête.

##### **Un membre du parti CNL tué en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural**

En date du 12 décembre 2019, vers 20 heures, sur la colline Musenyi, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Désiré Ntahondabasigiye, âgé de 37 ans, père de 5 enfants, membre du parti CNL, a été fusillé par des gens non identifiés, à son domicile au moment où il était à table avec sa famille. Selon des sources sur place, ces bourreaux ont également blessé un de ses enfants. Selon les mêmes sources, Désiré Ntahondabasigiye avait été menacé de mort plusieurs fois par le responsable du parti CNDD-FDD en commune Nyabiraba, Désiré Havyarimana et il est mort en cours de route quand ses proches le conduisaient vers le CDS le plus proche.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi**

En date du 15 décembre 2019, dans l'avant midi, dans la vallée, au bord de la rivière Jiji, sur la colline Murago, commune et province Bururi, un corps sans vie en décomposition d'un homme non identifié a été retrouvé par la population. Selon des sources sur place, ce corps était en chemise et en sous vêtement uniquement. Selon les mêmes sources, la victime a été tuée loin de la localité avant d'être jetée dans cette rivière. La police l'a immédiatement fait enterrer à Murago sans faire des enquêtes.

## ***I.2. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE***

### **Six membres du parti CNL arrêtés en commune Musigati, province Bubanza**

En dates du 8 et 9 décembre 2019, sur la colline Kanazi, commune Musigati, province Bubanza, Elie Ntakirutimana, Salvator Bivugire, Emmanuel Ntahonsigaye, Schadrak Niyonkuru, Eric Nshimirimana et Philippe Bucumi, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par la police accompagnée par des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot de la commune Musigati accusés d'avoir peint la permanence de ce parti pendant la nuit.

### **Deux membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyabikere, province Karuzi**

En date du 10 décembre 2019, à leur domicile sis au chef-lieu de la commune Nyabikere, Jean-Baptiste Bangirinama, membre du parti CNDD-FDD, ancien président du conseil communal de Nyabikere et son beau-frère, Ramadhan Ntahomvukiye, membre du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par la police. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Karuzi. Selon les mêmes sources, le motif de leur arrestation n'a pas été révélé.

### **Un membre du parti CNL arrêté commune et province Rumonge**

En date du 12 décembre 2019, en zone Buruhukiro, commune et province Rumonge, Jérémie Ndayizigiye, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police de cette même commune. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir dénoncé des cas de fraude signalés dans l'enrôlement des électeurs pour les prochaines élections de 2020. En effet, Jérémie Ndayizigiye a constaté que le nombre des personnes qui étaient dans le registre d'enrôlement des électeurs en date du 12 décembre 2019, le matin, n'était pas identique à celui de la veille, lors de la clôture de la journée. A peine qu'il a commencé à dénoncer ces cas, Jérémie Ndayizigiye a été accusé par ces agents du bureau d'enrôlement de créer des troubles à ce bureau.

## ***I.3. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

### **Une fille violée en commune Mutaho, province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 décembre 2019 indique qu'en date du 28 novembre 2019, le matin, sur la colline et commune Mutaho, province Gitega, D. N., travailleuse domestique, a été violée par son patron, Anatole Mbazumutima, Directeur Communal de l'Enseignement et adjoint du Représentant du parti CNDD-FDD dans la commune Mutaho, au domicile de ce dernier. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté, le même jour et détenu au cachot de la police. La victime a été conduite à l'hôpital par Prosper Manirakiza, enseignant à l'ECOFO Ruganira, ancien membre du parti CNDD-FDD, résidant à Kigwati. Selon les mêmes sources, les responsables provinciaux du parti CNDD-FDD ont tenté de faire libérer le présumé auteur et d'endosser ce crime à des membres du parti CNL mais ils se sont heurtés à l'implication de la Ministre de l'Education, Janvier Ndirahisha. Cependant, Denis, responsable du parti CNL au niveau communal et Marc Hakizimana, chargé des jeunes du parti CNL à Mutaho et Prosper Manirakiza, ont été arrêtés le 29 novembre 2019.

Denis et Marc Hakizimana ont été libérés le même jour tandis que Prosper a été transféré à la prison de Gitega en date du 11 décembre 2019.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Tentative d'assassinat en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 10 décembre 2019, sur la colline Sigu, commune Busoni, province Kirundo, des Imbonerakure dont Tumushime portant une tenue militaire ont attaqué le domicile de Jean Pierre Ntahondi, membre du parti CNL. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont appelé Jean Pierre Ntahondi en le menaçant et ce dernier a pris fuite par la porte de derrière pour se cacher dans des bananeraies. Ils ont coupé son champ de bananes afin de le capturer. Selon les mêmes sources, pendant qu'il se cachait, il a vu cet Imbonerakure Tumushime en tenue militaire avec les autres non identifiés. Rappelons que dans la nuit du 3 décembre 2019, ces Imbonerakure avaient tué sa vache après qu'il ait refusé d'ouvrir quand ils frappaient à la porte.

### **Distribution d'armes aux Imbonerakure en province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 décembre 2019 indique que dans la nuit du 8 décembre 2019, au centre Cahose, sur la colline Munzenze, commune et province Kirundo, Olivier Nibitanga, chef du SNR à Kirundo, en même temps vice-président de l'association des coiffeurs et Gérard Niyokindi, procureur de la République à Kirundo ont distribué 15 fusils de types kalachnikov et du riz aux Imbonerakure qui venaient de passer le week-end dans les entraînements paramilitaires dans des brousses sises sur la sous colline Gaharata, colline Murama et Rukuramigabo, commune Kirundo, province Kirundo. Selon des sources sur place, ce riz et ces armes ont été transportés dans une camionnette du Lycée Kirundo convoyé par le vice-président de l'association des coiffeurs et ils ont été chargés à la permanence provinciale du parti CNDD-FDD, au quartier Bushaza du centre-ville Kirundo. Selon les mêmes sources, 15 fusils de types kalachnikov étaient cachés dans ces sacs de riz. Dans cette permanence, il y a un stock de 22 tonnes de riz destinés aux Imbonerakure participant aux entraînements paramilitaires. Ces quantités de riz provenaient de la permanence nationale du parti CNDD-FDD sise à Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie.

### **Une grenade retrouvée en commune Nyabikere, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 décembre 2019 indique qu'en date du 8 décembre 2019, vers 23 heures, sur la colline Ngugo, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, une grenade a été retrouvée à l'entrée du domicile de l'administrateur communal, Léonidas Nakumuryango. Selon des sources sur place, vers 1 heure du matin, un prénommé Emmanuel, enseignant à l'ECOFO Nyarunazi, a été arrêté par des Imbonerakure en patrouille nocturne et conduit au cachot communal de la police pour des raisons d'enquête.

### **Vol perpétré par des Imbonerakure et responsable provincial du SNR en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 décembre 2019 indique qu'en date 6 décembre 2019, deux Imbonerakure nommés Kimana et Marirahenda alias OPJ, accompagnés du prénommé Amos alias Nono, responsable provincial du SNR à Karuzi ont volé une somme de 800.000 fbu et une moto d'un commerçant de pièces de rechange des motos à Buhiga, surnommé Macensi. Selon des sources sur place, ils ont menotté Macensi et l'ont conduit au cachot du SNR pour l'intimider en l'accusant qu'il vendait des produits illégaux et que la moto qu'il possédait avait été volée à un autre individu. En date du 7 décembre 2019, il a été relâché et il est allé porter plainte à Karuzi chez le procureur, François Harerimana. Selon les mêmes sources, en date du 9 décembre 2019, vers 15 heures, ce dernier a arrêté seulement les Imbonerakure et cet agent du SNR est resté libre.

### **Une permanence du parti CNL souillée en commune et province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 décembre 2019 indique qu'en date du 19 novembre 2019, pendant la nuit, une permanence du parti CNL sise sur la colline Dutwe, commune et province Ruyigi, a été souillée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ils ont mis de la bouse sur toutes les façades de cette permanence et surtout les écrits ont été effacés.



### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de VBG et d'arrestations arbitraires continuent d'être relevés dans certaines localités du pays.

Au cours de cette semaine, des cas de distribution d'armes aux Imbonerakure, de tentative d'assassinat, de vol perpétré par des Imbonerakure, de grenade retrouvée, de permanence du parti CNL souillée et de tentative d'assassinat ont été observés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.